

AVANTAGE NOUVEAU DÉPART^{ms}

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES



Innovation
Souplesse
Excellence

De nombreux immigrants récents arrivent au pays avec l'espoir d'acheter une maison, mais se heurtent aux problèmes liés à des antécédents de crédit insuffisant. AIG a conçu Avantage Nouveau Départ pour aider les nouveaux Canadiens à réaliser leur rêve d'achat d'une maison plus tôt qu'ils ne le croient.

Quels sont les atouts d'Avantage Nouveau Départ^{ms}?

Les demandeurs qui possèdent un nombre limité de renseignements de solvabilité et qui vivent au Canada depuis moins de trois ans peuvent profiter des caractéristiques suivantes d'Avantage Nouveau Départ:

- Accès à la propriété possible avec une mise de fonds de seulement 5%.
- Différents modes d'évaluation du crédit sont acceptés.
- Amortissement maximal de 35 ans offert.

Qui peut profiter d'Avantage Nouveau Départ^{ms}?

Les personnes suivantes peuvent profiter de ce produit à titre d'emprunteur:

- **Nouveaux immigrants** – Personnes ayant immigré au Canada dans les trois dernières années et qui peuvent fournir différents modes de confirmation du crédit, et qui sont en possession d'un permis de travail ou du statut de résident permanent.
- **Employés étrangers mutés** – Les personnes qui ont été mutées récemment au Canada par leur employeur, dans le cadre d'un programme de mutation à l'étranger, et qui sont en possession d'un permis de travail ou du statut de résident permanent.

Où puis-je trouver de plus amples renseignements sur Avantage Nouveau Départ^{ms}?

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les primes d'assurance applicables et les conditions auxquelles sont assujettis les emprunteurs, visitez la page des produits Avantage APH à www.aigug.ca et consultez la liste complète des caractéristiques d'Avantage Nouveau Départ.

Avec qui puis-je communiquer pour discuter des autres produits et services offerts par AIG?

Pour parler directement à un membre de notre équipe de souscription, veuillez communiquer avec AIG au numéro sans frais 1.877.244.8422. Pour en savoir davantage sur d'autres outils utiles qui pourront vous aider à trouver la meilleure solution pour votre emprunteur, vous pouvez également visiter notre site Web à www.aigug.ca.

Compagnie d'assurance d'hypothèques AIG United Guaranty du Canada
1.877.244.8422 | www.aigug.ca

Droit d'auteur © American International Group, Inc. Tous droits réservés.
AIG est le nom commercial pour American International Group, Inc. et ses filiales. Tous produits d'assurance prêts hypothécaires en cas de défaut de l'emprunteur sont souscrits par la Compagnie d'assurance d'hypothèques AIG United Guaranty du Canada.

